



PARTIE RESERVEE AU SERVICE EDUCATION

Réception du dossier le :

Ecole de secteur :

INSCRIPTION SCOLAIRE 2024/2025
Date de dépôt du dossier :
Pour les Petites Sections et les Nouveaux Arrivants :
Du 04 au 22 mars 2024 inclus sur rendez-vous

Rappel : toutes les adresses de Solliès-Pont sont rattachées à une école de proximité

Enfant

Nom : **Prénom :**

Sexe : Féminin Masculin

Date de naissance : ___ / ___ / _____ Commune de naissance :

Adresse : Au domicile du responsable légal 1
 Au domicile du responsable légal 2
 En garde alternée

Nom et lieu de l'établissement fréquenté précédemment :

Niveau de la classe précédemment occupée :

Responsables légaux de l'enfant

Situation familiale : Marié(e) Divorcé(e) Séparé(e) Veuf(ve)
 Pacsé(e) Vie maritale Célibataire

Responsable légal 1 ayant la garde de l'enfant : Mère Père Autre

Les renseignements remplis sur le responsable légal 1 seront les données prises en priorité

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Téléphone du domicile : Portable : Travail :

Email.....@.....

Profession : Employeur :

Responsable légal 2 ayant la garde de l'enfant : Mère Père Autre

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Téléphone du domicile : Portable : Travail :

Email.....@.....

Profession : Employeur :

Justificatifs à fournir

- **Une copie du livret de famille** : pages des parents et de l'enfant concerné ou copie intégrale de l'acte de naissance ou copie du jugement de tutelle
- Le cas échéant, une **copie de la décision de justice** relative à l'autorité parentale ou ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale.

Ou bien une **autorisation des deux parents** s'il n'y a pas d'ordonnance de séparation.

- **Un justificatif de domicile** : une copie de justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF, facture eau). Si vous ou seulement votre enfant résidez chez un tiers, une attestation sur l'honneur signée de l'hébergeant, la copie de sa carte d'identité et la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Attention : le service ne fait pas de photocopie

PÔLE FAMILLE SPORT SOLIDARITE

Guichet Unique
1 Bis rue de la République
83210 SOLLIES-PONT
04.94.13.51.96

Après enregistrement de votre demande, un certificat d'inscription vous sera remis, ce document vous permettra de procéder à l'inscription définitive auprès du directeur ou directrice de l'école dont les coordonnées téléphoniques figureront sur le document (attention RDV obligatoire).

J'atteste exercer l'autorité parentale sur l'enfant dont je demande l'inscription, que les déclarations ci-dessus sont conformes à la réalité et que je suis informé(e) qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts.

Cf. article 441-7 du code pénal

A Solliès-Pont, le ____/____/____

Signature du ou des représentants légaux suivie
de la mention manuscrite « Je certifie sur
l'honneur l'exactitude des renseignements ci-
dessus »

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrés dans un fichier informatisé par le service guichet unique de la mairie de Solliès-Pont. La base du traitement est conforme aux obligations légales. Les données collectées sont communiquées aux seuls destinataires suivants : guichet unique et les services qui s'y rattachent. Les données sont conservées selon la réglementation en vigueur. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier en vous adressant au guichet unique de la mairie de Solliès-Pont via le kiosque famille dans la rubrique « communiquons ». Consulter le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le cas échéant, notre délégué à la protection des données SICTIAM : dpo@sictiam.fr Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.